

ARHIF

BILAN DE L'ACTIVITE DES SERVICES D'URGENCE EN ILE-DE-FRANCE

Suivi du SROS Urgence

Identifiant (N° FINESS géographique)

Aide méthodologique

Mot de passe

Chaque site géographique autorisé remplit un questionnaire.

*La navigation se fait au moyen de la souris ou de la touche tab.
L'astérisque (*) signifie qu'une question dispose d'une aide en ligne sous forme d'infor bulle : placer le curseur sur la question pour la faire apparaître.*

Les structures accueillant les urgences sur
2 sites géographiques remplissent 2 questionnaires :

- Cochin et St-Vincent de Paul
- Poissy et Saint-Germain
- Evry et Corbeil
- Eaubonne et Montmorency
- Beaumont et Méru

Année étudiée

Coordonnées et fonction de la personne à joindre

CADRE ADMINISTRATIF (pré-rempli)

Nom de l'établissement

Département

Territoire de santé

Statut

AP-HP
EPS
PSPH
Privé

Aide médicale urgente

SAMU
SMUR
sans objet

Date de l'autorisation

Date de la visite de conformité

Visite de conformité

totale
partielle
non conforme
non réalisée

ACTIVITE EN HOSPITALISATION

- A1 Nombre d'entrées MCO en hospitalisation complète
- A2 Nombre d'entrées MCO en alternatives à l'hospitalisation

ACTIVITE D'URGENCE HORS PASSAGES

- B1 Nombre d'urgences en obstétrique
- B2 Nombre d'urgences médico-judiciaires (activité non programmée et hors thanatologie)
- B3 Nombre d'urgences spécialisées (permanence de spécialités ORL, ophtalmologique, gynécologique)

ARTICULATION AVEC LA PERMANENCE DE SOINS DE VILLE

- C1 Partenariat avec une structure de permanence de soins de ville non oui

- C2 Consultations sans rendez-vous ou à horaire adapté (hors PASS)
dans le cadre des consultations externes
dans le cadre du service des urgences
sans objet

ACCUEIL DES URGENCES

D1 Nombre d'implantations

1 site géographique

2 sites géographiques

D2 Amplitude d'accueil

24 h/24

temps partiel

1 site temps partiel si 2 sites géographiques

D3 Type d'accueil (obligatoire)

accueil unique

individualisation d'un site principal et d'un site pédiatrique

accueil unique pédiatrique (POSU)

TARIFICATION

- T1 Nombre total d'ATU déclarés
- T2 Nombre d'ATU réalisés dans le service d'urgence autorisé
- T3 Nombre d'ATU réalisés dans le service d'urgence autorisé d'ophtalmologie

DONNEES PMSI

- T4 Nombre de séjours PMSI de patients en provenance des urgences

SITE D'ACCUEIL UNIQUE

- U2 Nombre de malades non hospitalisés
(patients retournant au domicile ou substitut, y compris fugues, sorties contre avis ou décès)
- U3 Nombre de malades hospitalisés hors ZSTCD
- U4 Nombre de malades hospitalisés en ZSTCD
- U5 Nombre de malades transférés (dans un autre établissement géographique)
- U6 dont nombre de patients transférés directement sans admission
- U7 dont nombre de patients transférés après admission en ZSTCD
- U1 **Nombre de passages total** (U2 + U3 + U4 + U6) :
- U8 Nombre de passages total d'enfants âgés de 15 ans et moins (médicaux et chirurgicaux)
- U9 dont âgés de moins de 1 an
- U10 dont âgés de moins de 3 ans
- U11 Nombre de passages de patients de plus de 75 ans
- U12 Nombre de patients venant pour un motif psychiatrique
- U13 Capacité installée de la ZSTCD
- U14 Nombre de séjours dont la DMS est supérieure 24 heures

CLASSIFICATION PAR CATEGORIE (nombre de passages effectivement classés)

Il n'y a pas lieu d'extrapoler un recueil partiel à l'année.

Le nombre total de patients classés ne peut être supérieur au nombre de passages.

Total passages (U1) :

UG1 GEMSA 1 (décédé)

UG2 GEMSA 2 (non convoqué)

UG3 GEMSA 3 (reconvoqué)

UG4 GEMSA 4 (hospitalisé)

UG5 GEMSA 5 (administratif)

UG6 GEMSA 6 (immédiat)

TOTAL GEMSA

UC1 CCMU 1 (consultation)

UC2 CCMU 2 (état stable)

UC3 CCMU 3 (état instable)

UC4 CCMU 4 (pronostic vital)

UC5 CCMU 5 (réanimation)

TOTAL CCMU

ACCUEIL DES URGENCES SUR 2 SITES (principal et pédiatrique)

SITE PRINCIPAL

- P2 Nombre de malades non hospitalisés
(patients retournant au domicile ou substitut, y compris fugues, sorties contre avis ou décès)
- P3 Nombre de malades hospitalisés hors ZSTCD
- P4 Nombre de malades hospitalisés en ZSTCD
- P5 Nombre de malades transférés (dans un autre établissement géographique)
- P6 dont nombre de patients transférés directement sans admission
- P7 dont nombre de patients transférés après admission en ZSTCD
- Nombre de passages du SITE PRINCIPAL (P2 + P3 + P4 + P6) :
- P8 Nombre d'enfants sur le site principal
- P9 dont âgés de moins de 1 an
- P10 dont âgés de moins de 3 ans
- P11 Nombre de passages de patients de plus de 75 ans
- P12 Nombre de patients venant pour un motif psychiatrique
- P13 Capacité installée de la ZSTCD
- P14 Nombre de séjours dont la DMS est supérieure 24 heures

SITE PEDIATRIQUE

- E2 Nombre de malades non hospitalisés
(patients retournant au domicile ou substitut, y compris fugues, sorties contre avis ou décès)
- E3 Nombre de malades hospitalisés hors ZSTCD
- E4 Nombre de malades hospitalisés en ZSTCD
- E5 Nombre de malades transférés (dans un autre établissement géographique)
- E6 dont nombre de patients transférés directement sans admission
- E7 dont nombre de patients transférés après admission en ZSTCD
- Nombre de passages du SITE PEDIATRIQUE (E2 + E3 + E4 + E6) :**
- E8 Nombre de passages total d'enfants âgés de 15 ans et moins (médicaux et chirurgicaux)
- E9 dont âgés de moins de 1 an
- E10 dont âgés de moins de 3 ans
- E13 Capacité installée de la ZSTCD
- E14 Nombre de séjours dont la DMS est supérieure 24 heures

Nombre total de passages du SITE PRINCIPAL ET PEDIATRIQUE (P1 + E1) :

CLASSIFICATION PAR CATEGORIE EN SITE PRINCIPAL (nombre de passages effectivement classés)

Il n'y a pas lieu d'extrapoler un recueil partiel à l'année.

Le nombre total de patients classés ne peut être supérieur au nombre de passages.

Total passages (P1) :

PG1	GEMSA 1 (décédé)	<input type="text"/>
PG2	GEMSA 2 (non convoqué)	<input type="text"/>
PG3	GEMSA 3 (reconvoqué)	<input type="text"/>
PG4	GEMSA 4 (hospitalisé)	<input type="text"/>
PG5	GEMSA 5 (administratif)	<input type="text"/>
PG6	GEMSA 6 (immédiat)	<input type="text"/>
	TOTAL GEMSA	<input type="text"/>

PC1	CCMU 1 (consultation)	<input type="text"/>
PC2	CCMU 2 (état stable)	<input type="text"/>
PC3	CCMU 3 (état instable)	<input type="text"/>
PC4	CCMU 4 (pronostic vital)	<input type="text"/>
PC5	CCMU 5 (réanimation)	<input type="text"/>
	TOTAL CCMU	<input type="text"/>

CLASSIFICATION PAR CATEGORIE EN SITE PEDIATRIQUE (nombre de passages effectivement classés)

Il n'y a pas lieu d'extrapoler un recueil partiel à l'année.

Le nombre total de patients classés ne peut être supérieur au nombre de passages.

Total passages (E1) :

EG1	GEMSA 1 (décédé)	<input type="text"/>
EG2	GEMSA 2 (non convoqué)	<input type="text"/>
EG3	GEMSA 3 (reconvoqué)	<input type="text"/>
EG4	GEMSA 4 (hospitalisé)	<input type="text"/>
EG5	GEMSA 5 (administratif)	<input type="text"/>
EG6	GEMSA 6 (immédiat)	<input type="text"/>
	Total	<input type="text"/>

EC1	CCMU 1 (consultation)	<input type="text"/>
EC2	CCMU 2 (état stable)	<input type="text"/>
EC3	CCMU 3 (état instable)	<input type="text"/>
EC4	CCMU 4 (pronostic vital)	<input type="text"/>
EC5	CCMU 5 (réanimation)	<input type="text"/>
	Total	<input type="text"/>

PERSONNEL MEDICAL (site unique ou principal adulte)

F1 Temps médical consommé dans l'année (en heures)

F2 dont temps non clinique (en heures)

Évalué à partir des tableaux de service - exemple de temps clinique :
1 médecin présent 24 h/24 + 1 médecin présent de 8 h à 20 h
 $H1 = (24h \times 365) + (10h \times 365) = 12\,410$ heures

F3 Effectif médical budgété (secteur public)

Nombre

ETP

F4 Effectif médical (secteur privé)

On estime schématiquement pour le calcul des ETP :
1 médecin plein temps effectue 1 ETP
1 médecin temps partiel = nombre d'heures x 0,02 ETP

PERSONNEL PARAMEDICAL (site unique ou principal adulte)

G1 Fonction d'IAO exercée par une IDE

24 h/24
temps partiel
sans objet

G2 Nombre total d'ETP IDE (y compris ZSTCD)

G3 Mutualisation

entre 2 sites ou services
sans objet

GESTION DES FLUX DES PATIENTS (site unique ou principal)

Système d'information

- H1 Informatisation par logiciel d'urgence permettant d'analyser les flux de patients non oui
- H2 Mise en réseau du système avec l'informatique de l'établissement
(disponibilité des lits, du plateau technique, ...) non oui

Analyse des temps de passage aux urgences (hors ZSTCD)

L'analyse porte sur la première semaine complète d'octobre (week-end inclus)

- H3 Nombre total de passages de la semaine (week-end inclus)
- H4 Nombre total de patients de l'échantillon
*L'échantillon est constitué de tous les patients arrivant entre 17 et 20 heures,
tous les jours de la première semaine d'octobre (week-end inclus)*
- H5 Nombre de patients de l'échantillon dont le temps de passage est supérieur à 4 heures
*Le temps de passage est déterminé à partir des relevés du registre
chronologique continu hors ZSTCD*
- H6 Temps moyen de passage (en minutes)
calculé sur la somme des temps de passage de l'échantillon

AVIS SPECIALISE ET GESTION DE L'AVAL

La Commission des admissions et des consultations non programmées (CACNP) pour le secteur public ou la conférence médicale d'établissement (CME) pour le secteur privé garantissent la contribution des services : procédures écrites ou contractualisation.

- I1 Commission des admissions et des consultations non programmées non oui
- I2 Procédure écrite définissant les critères d'hospitalisation en zone de surveillance de très courte durée non oui
- I3 Contractualisation interne avec les services définissant les modalités d'accès à un spécialiste référent non oui
- I4 Contractualisation interne quantifiant, en nombre de lits ou de patients, l'aval dédié aux urgences non oui
- I5 Contractualisation interne avec le plateau technique sur les délais de réalisation des explorations complémentaires non oui
- I6 Contractualisation de l'établissement avec une structure de soins de suite (polyvalent ou gériatrique) non oui